

Déclaration liminaire de la CGT-INRA

Madame la Présidente,

La CGT-Inra entend se faire ici l'écho des inquiétudes des personnels de toutes catégories, ITA comme chercheurs. Quel que soit leur niveau hiérarchique, depuis les agents des unités expérimentales jusqu'à des chefs de département, les personnels sont extrêmement préoccupés par l'avenir immédiat de l'INRA comme de celui de toute la recherche publique. La quasi-totalité des organisations syndicales avaient refusé de siéger au dernier CTP Inra pour protester contre l'opacité qui entourait la tentative de mise en place d'un consortium INRA-CIRAD-Ecoles Agronomiques. Le moins que l'on puisse dire est qu'aujourd'hui cette opacité ne s'est pas dissipée, bien au contraire. Alors que vous avez confirmé l'existence d'une « mission Chevassus-au-Louis » par votre message à tous les agents suite au CTP, nous apprenons aujourd'hui encore une fois par le biais de la presse et des déclarations de Mme Péresse que l'INRA aurait vocation à être le pivot d'un pôle regroupant non seulement le CIRAD et les deux écoles mais aussi le Cemagref, l'IRD, le BRGM et l'Ifremer, c'est-à-dire tous les organismes du programme 187 de la LOLF «Gestion des Ressources et des milieux» ! Que d'économies d'échelle en perspective dans ce regroupement d'organismes de droit public et de droit privé, d'agents sous statuts publics et d'agents sous statuts privés ! Nos collègues de la CFDT viennent d'ailleurs de nous donner la lettre de mission de M. Chevassus qui a été communiquée hier aux syndicats lors de la réunion du CNESERAAV¹. [Cette lettre de mission et surtout l'annexe](#) qui l'accompagne permet d'éclairer les enjeux et le rôle que vous y jouez. On peut en effet y lire que c'est vous-même, Mme la Présidente, qui avez proposé aux Ministres la création du consortium par une note en date du ...3 mars 2008 ! On peut également y lire que « *les fusions rapides d'établissements de statuts différents ne sont pas envisagées dans un premier temps* ». Ce qui signifie qu'une fois le consortium créé

de telles fusions d'ESPT et d'EPIC pourront être envisagées !

Le même processus de démantèlement est à l'œuvre dans toute la recherche publique, avec la volonté gouvernementale de dépeçage du CNRS et de l'INSERM en Instituts, et la volonté d'opposer les organismes les uns aux autres par exemple pour la coordination, voire un Institut unique des sciences du vivant, avec une apparente foire d'empoigne entre directions de l'INSERM, du CNRS, de l'INRA et aujourd'hui du CEA. Pour notre part nous affirmons que les chercheurs et les ITA n'ont aucun intérêt dans ces pseudo-rivalités car à la clé ce sont des réductions d'effectifs, des suppressions de laboratoires et des mobilités forcées, en particulier vers l'université. C'est pourquoi nous sommes totalement aux côtés de nos collègues du CNRS quand ils empêchent la tenue du Conseil d'Administration pour préserver l'unité du CNRS et mettre en échec le démantèlement en Instituts, ou encore avec nos collègues du CEMAGREF quand hier ils refusent de siéger à leur CTP censés discuter d'un plan stratégique dans une telle situation.

Après votre message de la semaine passée aux agents INRA, des assemblées générales se sont tenues à Orléans, Crouel, Theix, Avignon, Dijon, Jouy, Angers, et se sont adressées à vous et à Mme Péresse. Nous faisons nôtre leurs déclarations, quand par exemple en Avignon les collègues disent « *réaffirmer leur attachement à l'intégrité et à la pérennité des organismes publics de recherches dans le respect de leurs spécificités et de leurs complémentarités.* », et quand ils précisent « *que ces organismes doivent être servis par des agents titulaires de la Fonction Publique d'État et qu'ils doivent fonctionner sur des budgets d'État qui leur permettent de remplir leurs missions.* » Nous rejoignons nos collègues d'Orléans et de Theix quand ils indiquent : « *Nous considérons que la constitution d'un tel « consortium » hétéroclite entre des organismes ayant des objets et des statuts différents - un EPST de recherche finalisée, l'INRA fondé sur des*

¹ Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Agricole, Agroalimentaire et Vétérinaire

personnels sous statut public, un EPIC de recherche-développement, le CIRAD fondé sur des personnels sous statut privé, et des Écoles Supérieures Agronomiques- ne vise qu'à faire des « économies d'échelle », en particulier de personnels ITA et d'enseignants. Une « opportunité » comme le dit la Direction Générale ? Nous avons pu voir ce qu'un tel processus mêlant public et privé a généré comme dégâts à France Télécom, avec les nouveaux recrutements opérés sous statut privé et les titulaires publics mis en voie d'extinction, et la privatisation à la fin. Plus près de nous, le gouvernement entend fusionner l'EPST Palais de la Découverte avec l'EPIC Cité des Sciences de la Villette sous statut... d'EPIC ! » et que ces personnels concluent **« Nous nous prononçons donc contre la création d'un consortium INRA-CIRAD-Grandes Écoles »**.

De même des instances, comme le Conseil Scientifique du département EFPA, ont commencé à prendre position. A l'unanimité des membres élus et nommés moins une abstention, reflétant ainsi le désarroi d'un certains nombre de vos cadres qui voient tous ces processus de restructuration passer au-dessus d'eux sans qu'ils ne soient même informés, ce conseil a estimé que « que les projets du gouvernement peuvent conduire, non pas à renforcer la recherche française mais au contraire à lui faire perdre une grande partie de son efficacité. En particulier, la restructuration du CNRS et de l'INSERM en Instituts pose directement le problème de la continuation de certaines recherches menées à l'INRA : la lettre de notre Direction Générale, même si elle se veut rassurante sur le devenir de l'INRA et du statut de ses personnels, ne donne aucune information sur l'articulation entre l'INRA et le projet d'institut issu du CNRS en ce qui concerne les recherches portant sur l'écologie et la biodiversité. Cette construction non concertée risque d'avoir un impact négatif sur les performances internationales de la recherche française (...). Le CS EFPA souligne que les recherches à très long terme menées au sein du département EFPA de l'INRA ne peuvent dépendre seulement de considérations économiques et politiques à courte vue, notamment à l'heure des engagements du Grenelle de l'environnement. Le CS

EFPA demande que des garanties sur le statut de fonctionnaire des personnels de la recherche publique française, et des assurances sur l'indépendance intellectuelle de la recherche publique vis à vis du pouvoir politique et sur le financement à long terme des laboratoires de recherche, soient données avant tout projet de restructuration. »

Pour conclure, **la CGT-Inra est opposée à la création d'un consortium entre les différents organismes et les grandes écoles qui ne peut ouvrir la voie qu'à des réductions d'effectifs et de moyens et à des restructurations, voire à un passage vers un statut privé**. Pour développer la recherche agronomique publique, comme plus généralement toute la recherche, ce n'est pas de nouveaux regroupements institutionnels dont les personnels et les unités ont besoin mais de crédits récurrents et de personnels titulaires permettant de penser et développer les recherches sur un long terme et en toute indépendance.

Mme la Présidente de l'INRA, vous avez à l'ouverture de ce CTP une lourde responsabilité en regard de votre poids institutionnel. Nous ne saurions tolérer qu'une restructuration de l'INRA soit concoctée à la sauvette durant le mois de Juillet. Vous avez ici le pouvoir de vous prononcer en direction du gouvernement pour que toute discussion soit repoussée au minimum après les vacances d'été. Nous entendons aussi proposer que le CTP se prononce en ce sens.

Nous tirerons les conséquences qui s'imposent de votre décision et du résultat du vote du CTP. C'est aussi cette exigence que nous y irons porter à Mme la Ministre de la Recherche dans l'entrevue que toutes les organisations syndicales auront demain matin avec elle.